



RECHERCHE D'EXPERT.E.S PLAIDOYER TERMES DE RÉFÉRENCE



Rejoignez celles et ceux qui transforment les expertises de terrain en leviers de décision publique. À l'Atelier Des Luttés, chaque mission est une démonstration vivante : les compétences de plaidoyer issues des vécus sont stratégiques, finançables, et indispensables pour inscrire les priorités des communautés dans les politiques et les budgets.

Intitulé de la mission :

Mission n°14-2 – Mission de suivi administratif, comptable et contrôle des pièces justificatives

Code mission : ADL FDD RH 14-2 - année 2

Projet : Fabrique des Dialogues – ADL

Période de la mission : Septembre 2025 – Mars 2026

Rattachement : Pôle Administratif et financier

Statut : contrat ouvert à appel à sélection le 30 juin 2025

Lieu : en fonction du lieu de résidence, distanciel avec potentiels déplacements ponctuels dans les pays partenaires du projet (Cameroun, Burundi, Côte d'Ivoire, Île Maurice)

Durée estimée : 55 jours



SOMMAIRE

[1. Contexte de la mission](#)

[2. Objectifs de la mission et résultats attendus](#)

[3. Activités principales](#)

[4. Approche méthodologique attendue](#)

[5. Suivi, coordination et contrôle de la mission](#)

[Points de contact des procédures de contrôle interne ADL FDD](#)

[Réunions de coordination](#)

[6. Modalités financières](#)

[Rémunération égalitaire des expert.e.s](#)

[Frais de déplacement et d'hébergement](#)

[Gestion de dépenses d'activités du projet](#)

[7. Modalités pratiques](#)

[Date de début et de fin du contrat](#)

[Possibilité de prolongation du contrat](#)

[Lieu d'exécution](#)

[8. Profil recherché](#)

[Compétences requises](#)

[Compétences linguistiques](#)

[9. Envoi de l'offre d'expertise](#)

[10. Processus de contractualisation](#)

1. Contexte de la mission

- Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **Fabrique des Dialogues**, L'Atelier des Luttés coordonne de multiples missions pédagogiques, artistiques et communautaires impliquant une pluralité d'acteurs, de prestataires et de lieux d'intervention.
- Le bon fonctionnement du projet repose sur la **traçabilité rigoureuse des dépenses**, la **qualité documentaire des justificatifs comptables**, ainsi que sur l'organisation efficace des flux financiers.
- Cette mission vise à renforcer la **fiabilité du suivi budgétaire** et la **conformité des pièces justificatives**, dans une logique de transparence, d'auditabilité et de redevabilité vis-à-vis des partenaires financiers.



2. Objectifs de la mission et résultats attendus

- Assurer un **suivi administratif et financier rigoureux** par mission et par activité du projet Fabrique des Dialogues ;
- Centraliser, vérifier et classer les **pièces comptables et justificatives** selon les exigences internes et bailleurs ;
- Identifier les écarts, les erreurs ou les absences de pièces pour **prévenir les non-conformités** ;
- Appuyer à la **préparation des bilans financiers** intermédiaires et finaux ;
- Faciliter la **transparence documentaire** et la préparation aux audits.

3. Activités principales

Volet 1 – Suivi comptable et appui budgétaire

- Tenue à jour des tableaux de suivi des dépenses par mission, activité, pôle ou prestataire ;
- Vérification de la présence, de la cohérence et du bon classement des pièces comptables : factures, reçus, preuves de paiement, feuilles de présence, etc. ;
- Préparation de récapitulatifs mensuels des dépenses ;
- Signalement des anomalies, incohérences ou écarts aux responsables financiers ;
- Appui à la préparation des bilans financiers intermédiaires et finaux.

Volet 2 – Contrôle qualité des pièces justificatives (Mission A3)

- Centralisation des pièces justificatives dans des dossiers de mission cohérents et vérifiables ;
- Contrôle de validité, d'exhaustivité, de datation et de conformité avec les règles comptables ou les attendus des bailleurs ;
- Suivi des pièces manquantes ou non conformes dans un tableau partagé ;
- Rédaction et envoi de relances aux responsables de mission ou de prestation ;
- Alerte en cas de non-conformité grave ou répétée, avec fiche d'incident jointe.

Livrables attendus

- Tableaux de suivi budgétaire actualisés par contrat ;
- Dossiers mensuels de pièces comptables classées et validées ;
- Trame de relance (mail-type + fiche de suivi par contrat) ;
- Note d'analyse des écarts ou anomalies comptables ;
- Synthèse mensuelle des pièces collectées ;
- Note d'alerte si nécessaire (non-conformité critique, pièces irrécupérables, etc.).



4. Approche méthodologique attendue

- Approche rigoureuse, contextualisée et éthique de la gestion
- Méthodologie fondée sur la traçabilité des engagements, la clarté des processus et le soutien aux dynamiques d'autogestion des partenaires
- Priorité donnée à la transparence, à la responsabilisation collective et à la lisibilité budgétaire des luttes, pour garantir que chaque dépense appuie directement les stratégies de changement portées par les communautés

5. Suivi, coordination et contrôle de la mission

Points de contact des procédures de contrôle interne ADL FDD

Le déroulement des opérations de vérification des prestations s'effectue par :

- La secrétaire générale de l'Atelier des Luttes
- Les responsables qualité du bureau de l'Atelier des Luttes (responsables désigné.e.s par roulement)

Mécanismes de rapport

Le rapportage est trimestriel, et strictement conforme au calendrier de rapportage du projet.

Réunions de coordination

L'expert.e est tenu.e de participer aux réunions de coordination interne et externe inscrite dans son plan de travail trimestriel.

6. Modalités financières

Rémunération égalitaire des expert.e.s

La rémunération des expert.e.s Atelier des Luttes sur le projet Fabrique des Dialogues est fixée à 230 euros par jour (dans le tarif moyen observé en 2023 pour les consultant.e.s au Sud).

Frais de déplacement et d'hébergement

En fonction de la planification collective des activités, l'expert.e pourra être amené.e à se déplacer dans le cadre du projet, dans ce cas, les billets d'avion et per diem sont pris en charge par ADL.

Gestion de dépenses d'activités du projet

L'expert.e sera amené.e à planifier et suivre les dépenses d'activités selon les activités de la fiche de mission, validée au démarrage du contrat.



L'ATELIER DES LUTTES

Appel à sélection - 30 juin 2025

7. Modalités pratiques

Date de début et de fin du contrat

Le projet s'étend sur la période d'avril 2024 à mars 2027.

Le début du contrat de mission est prévu en septembre 2025 pour une durée de 07 mois.

Possibilité de prolongation du contrat

Le contrat pourra être renouvelé 1 fois afin de couvrir l'ensemble des 3 ans de projet.

Lieu d'exécution

À distance et sur site, si des déplacements sont prévus sur le projet.

8. Profil recherché

Compétences requises

- Maîtrise des outils de gestion budgétaire et de suivi comptable (tableurs, ERP, logiciels comptables) ;
- Connaissance des règles de conformité documentaire (facturation, contractualisation, justificatifs) ;
- Méthodologie de classement, d'archivage et d'analyse documentaire ;
- Rigueur, discrétion, sens du détail et autonomie dans l'organisation du travail ;
- Aptitude à communiquer de manière claire et structurée avec les responsables de mission.

Expériences professionnelles pertinentes

- Expérience en comptabilité associative ou dans la gestion de projets à financement externe (ONG, bailleurs) ;
- Expérience en contrôle qualité documentaire, archivage ou audit ;
- Connaissance du contexte administratif et opérationnel d'Afrique francophone souhaitée ;
- Une expérience dans un projet communautaire ou éducatif serait un plus.

Compétences linguistiques

Le français est la langue de travail, la maîtrise d'autres langues est un atout.

Le nombre et le niveau des langues maîtrisées sont à préciser dans l'offre à soumettre.

9. Envoi de l'offre d'expertise

**@Mail à : contact@atelierdesluttes.com avant le 21/07/2025 avec comme objet du mail :
Candidature ADL FDD RH 14-2 - TDR Mission Suivi administratif et comptable**



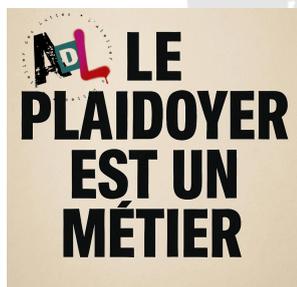
L'expert.e est invité.e à transmettre une offre technique comprenant :

- un CV actualisé ;
- une description du parcours et des expériences en lien avec les présents termes de référence ;
- une note critique des TDR avec une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence ;
- un calendrier de travail prévisionnel (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence ;
- des références (noms et contacts) ;
- toute documentation supplémentaire pertinente.

10. Processus de contractualisation

Présélection et entretien oral avant le 25/08/2025.

Date de début de contrat estimée au 01/09/2025.



La Fabrique des Dialogues (FDD) est un projet (2024-2027) ambitieux soutenu par L'Initiative/Expertise France, qui vise à professionnaliser le plaidoyer communautaire en Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Océan Indien. Porté par un consortium incluant L'Atelier des Luttes (ADL), Coalition PLUS et Sidaction, ce projet cherche à renforcer durablement les capacités de plaidoyer des acteurs communautaires (jeunes, femmes, minorités de genre, personnes concernées) et à ancrer leurs solutions dans les politiques publiques nationales. ADL, en tant que société d'apprentissage collectif du plaidoyer de terrain, apporte une orientation politique forte autour de la localisation de l'aide et de l'inclusion des communautés dans les instances de décision. Son pari pédagogique est que des formations professionnalisantes en plaidoyer, dispensées au plus près du terrain, produisent un impact réel sur les politiques publiques tout en faisant émerger une nouvelle génération de plaideweuses communautaires reconnues et influentes.

RDV sur les réseaux sociaux ADL

[Facebook](#) [LinkedIn](#) [Instagram](#)

[Inscription à la Newsletter](#)

www.atelierdesluttes.com



L'ATELIER DES LUITES

Appel à sélection - 30 juin 2025

LA FABRIQUE DES dialogues

AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE LE SIDA, LE PALUDISME & LA TUBERCULOSE EN AFRIQUE À TRAVERS L'IMPLICATION ACTIVE DES COMMUNAUTÉS DANS LE

PLAIDOYER À HAUT IMPACT



1 professionnalisation par la formation action EN LOCAL

2 participation active dans les espaces de dialogues et de décisions

3 mise en place d'une communauté de pratique



RENDRE PLUS VISIBLES ET COMPREHENSIBLES LES BESOINS DU TERRAIN

FINANCER DES ACTIONS DE PLAIDOYER

AVOIR DES MODALITÉS / Outils ADAPTES À CHAQUE CONTEXTE, CHAQUE ORGANISATION, MOBILISABLES À LA DEMANDE

COURSUS ET GÉNÈRES DE FORMATION ADAPTES

EXPERTISE

DÉMULTIPLIER L'ACCÈS DES PLAIDOYERS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

20 ORGANISATIONS RENFORCÉES - INFLUENCEURS ALLIÉS -

18 EXPERTS THÉMATIQUES

40 EXPERTS FORMATEURS - ISSUS DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES -

190 PLAIDOYERS À LA BASE RENFORCÉS - ISSUS DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES -

AIDE À LA DÉCISION

VICTOIRES ATTENDUES

CONTRIBUER À LA BAISSE DES PRÉVALENCES DES 3 MALADIES

ÉTENDRE LES INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES À HAUT IMPACT SUR L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS

AVOIR UNE SURVEILLANCE CONTINUE DE L'ALIGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LES BESOINS DES PERSONNES ET DES COMMUNAUTÉS



CRÉER DES PONTS ENTRE LES THÉMATIQUES

CAPITALISER ET VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET LES ACTIONS À HAUT IMPACT



L'ATELIER DES LUITES



Visuel réalisé par Phylline Bellemeuse